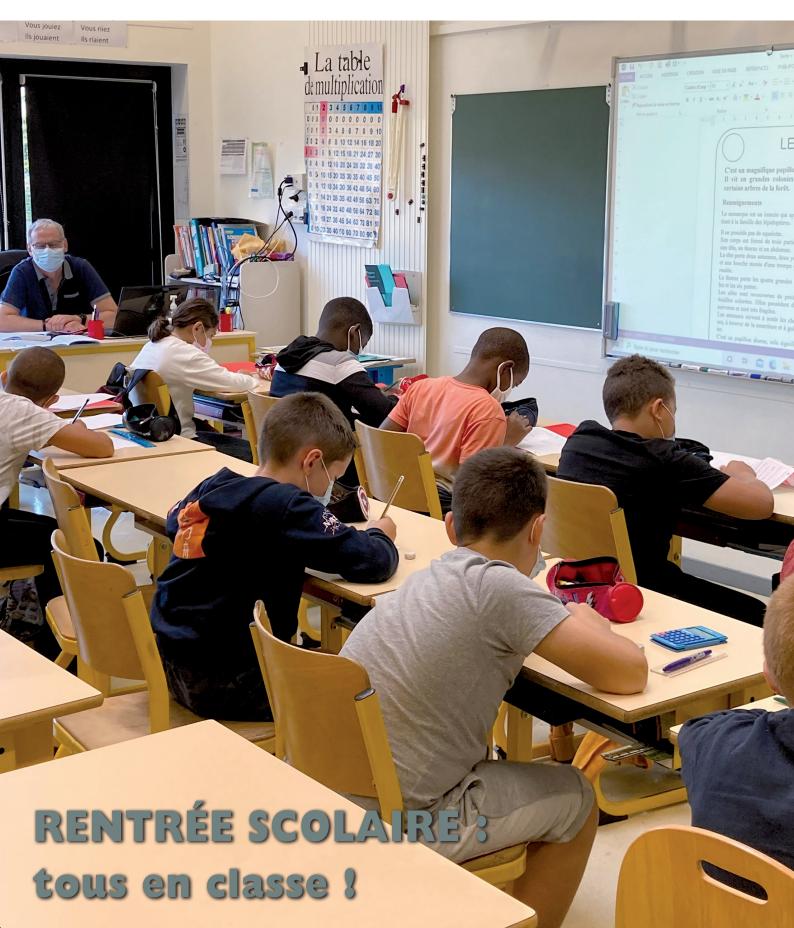
Le Coudrion



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Octobre 2021 - N°102



Sommaire

Au cœur de l'actualité 4-8 Une rentrée scolaire sous le soleil

- Quelques chiffres pour cette année 2021-2022
- Présentation de l'équipe enseignante
- Covid19: tableau du protocole
- Restauration Transports Centre de loisirs et garderie
- Travaux dans les écoles Léonard de Vinci

Au cœur de la vie coudrionne 9-13

Sécurité routière

Covid19

Centre de loisirs élémentaire Coups de cœur de la bibliothécaire

Histoire: de Coudraie en Coudray

Au cœur de l'action Urbanisme Travaux

Au cœur de l'animation Les nouvelles de nos associations

Revue municipale trimestrielle d'informations du Coudray.

Directeur de la publication : Pascal Micheli.

Rédaction-conception : Anne Le Moigne

Maquette, mise en page, impression: Imprimerie Delorme - ZA Le Vallier 11, rue Jean-Perrin - 28300 Mainvilliers.

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com

Diffusion: habitants de la commune du Coudray.

Mairie: 32 rue du Gord - 28630 Le Coudray 02 37 28 17 14 - www.ville-lecoudray28.fr Ne pas jeter sur la voie publique.

Autorisations d'urbanisme du 18/06/2021 au 17/09/2021						
Déclarations préalables autorisées						
ORANGE UPR OUEST	La mare du Bois	renforcement du pylone et pose de 3 antennes				
Mickaël PAJON	53 rue du Gord	aménagement étage et pose d'une fenêtre de toit				
Gilles NORMAND	44 rue de la Croix Chaussant	remplacement de la clôture				
Christophe DROUIN	5 rue du 18 Août	création de deux fenêtres de toit				
Maxime SERIN	12 rue de la Halle	modification de la clôture sur rue				
Stéphane GENDRON	20 rue de Voves	peinture sur façade				
SAS MOULIN VIRON	rue du Moulin Lecomte	création d'une clôture sur rue				
Khouya AJERDI	1 Avenue Gabriel Loire	création d'une fenêtre de toit				
Vincent PALERO	17 impasse du Clos Thiron	aménagement de terrasses				
France MICHEL	17 rue du 18 Août	pose de volets roulants				
Lionel DURANT	8 impasse de la Vallée	modification de la clôture sur rue				
Justin BARRE	13 rue des Bufetiers	pose de panneaux photovoltaïques en toiture				
Permis de construire autorisés						
SCI DU GRAND SEMINAIRE	rue Henri Macé	extension d'un entrepôt				
Damien VALETTE	17 rue de l'Ancienne Mairie	création de deux logements dans une maison				
Charlotte BOULAY	6 rue Edmond Desouches	véranda				
SCI VOGUE	6 rue du 19 mars 1962	construction d'un hangar				
Cécile DUFOUR	2 rue des Vergers	aménagement d'un abri non clos				

Frédérique WAEGEMAN / 02 37 28 11 95 / frederique.waegeman@ville-lecoudray28.fr



Après un été plutôt maussade, alors même qu'il fallait reprendre le travail et l'école, le mois de septembre vient de nous offrir une de ces arrièresaisons ensoleillées et même chaudes dont il a le secret. Mieux vaut tard que jamais!

La rentrée a donc été ensoleillée et s'est déroulée sans encombre pour les 321 petits Coudrions concernés qui ont une nouvelle fois repris le chemin de l'école masqués. Dès le début de ce mois d'octobre, l'allègement des mesures sanitaires devrait leur permettre d'abandonner le masque, ce qu'ils feront, n'en doutons pas, sans regret.

La quatrième vague de Covid 19, dont nous craignions qu'elle ne remette une nouvelle fois en cause nos libertés, a heureusement été moins grave que prévu. Une seule explication à cela : la vaccination massive de l'ensemble de la population de plus de 12 ans. Pour ceux qui ne sont pas encore vaccinés, il n'est pas trop tard pour le faire. Les centres de vaccination, les médecins, les infirmiers, les pharmaciens continuent à dispenser gratuitement le vaccin, qu'il s'agisse des deux injections initiales, ou de la dose de rappel au bénéfice de ceux qui sont vaccinés depuis plus de six mois.

Dans notre commune, l'activité ne s'est pas vraiment arrêtée pendant la période estivale. Des travaux ont été menés dans les écoles et ailleurs, vous le lirez dans les pages qui suivent.

Le centre de loisirs sans hébergement s'achève dans l'enceinte des écoles Léonard de Vinci et nous sommes maintenant dans l'attente de la réception définitive des travaux qui conditionne sa mise en service. Ainsi les enfants pourront-ils enfin profiter de cet équipement moderne et performant.

Nos associations reprennent leurs activités. Leur forum, début septembre, a connu un grand succès. Elles ont des projets en quantité pour les mois qui viennent et nous ne pouvons que nous réjouir de ce retour à la vie normale.

Nous avons l'impression de revivre avec le retour de ces activités et de la convivialité qui va avec. Restons cependant prudents et vigilants. Conservons les gestes barrières quand c'est nécessaire. C'est à ce prix que nous pourrons espérer tourner définitivement cette page inédite que nous avons ouverte il y a maintenant plus de dix-huit mois.

Votre Maire, Dominique SOULET



Une rentrée sous le soleil!

Accueillis par le Maire, les adjoints et les enseignants, les enfants ont rejoint leur classe dans la bonne humeur.

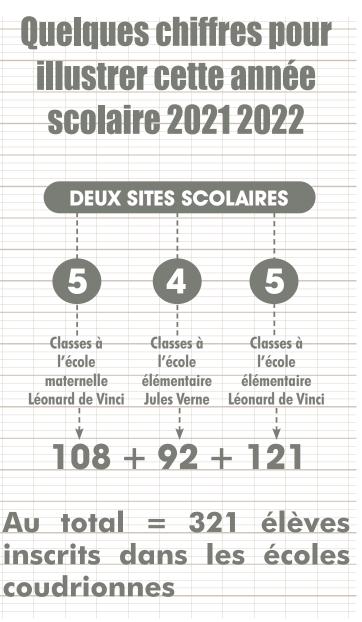


Rentrée scolaire 1 2 3 partez...



Près de 321 élèves ont rejoint les écoles communales le jeudi 2 septembre. C'est encore une année particulière qui a démarré, toujours encadrée par les règles liées au protocole sanitaire. Les enfants, déjà bien habitués au lavage des mains et au port du masque, ont repris le chemin de l'école, ravis de retrouver copains, copines et enseignants.





Présentation de l'équipe enseignante Bienvenue aux nouveaux arrivants!

Les enseignants de l'élémentaire

Ecole élémentaire Léonard de Vinci

СР	Catherine PLANCON-RICHARD	
СР	Stéphanie QUENTIN	
CE1	Corinne LE BERRE	
CE1-CE2	Ghislaine POIRIER	
CE2	Elisabeth BOURDIER	



CE1 - CE2
Ghislaine POIRIER

Ecole
Léonard de Vinci

Ecole élémentaire Jules Verne

CM1/directeur	Adrien SOISSONS	
CM1/Décharge du directeur	Solène METHEZ	
CE2-CM1	Caroline CLARK/Julie GUINARD	
CM2	Jean-François FUMEAU	
CM2	Peggy PETIT	



CM1
Décharge du directeur
Solène METHEZ

Ecole Jules Verne



Jean-François
FUMEAU

Ecole Jules Verne



CE2 - CM1
Caroline CLARK
Ecole Jules Verne



CE2 - CM1
Julie GUINARD
Ecole Jules Verne

Contact

Adrien SOISSONS, directeur des deux sites 02 37 28 19 50 / 06 78 62 49 28 adrien-soissons@ac-orleans-tours.fr

Les enseignants de la maternelle Léonard de Vinci



Petite section / directrice	Anne CAPPELLE-COEURET	
Petite et moyenne section et décharge de la directrice	Claire SIMON (mi-temps)	
Moyenne section	Sandrine GENET (mi-temps)	
Moyenne section	Hervé ESTIN	
Grande section	Anne-Marie MUNDUTEGUY	
Grande section	Isabelle LE CLAINCHE	

Contact

Anne CAPPELLE-COEURET directrice 02 37 28 34 1 ec-mat-leonard-de-vinci-le-coudray-28@ac-orleans-tours.fr

Covid-19

Des décisions ont été prises par les autorités de santé, la préfecture et/ou l'inspection académique. Le protocole et cadre de fonctionnement arrêté pour la rentrée scolaire est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire de notre département. Constitué de quatre niveaux, c'est le niveau 2 qui est applicable actuellement.



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Doctrine d'accueil	Cours en présentiel en école primaire	Cours en présentiel en école primaire	Cours en présentiel en école primaire	Cours en présentiel en école primaire
Protocole sanitaire général	Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Restauration scolaire	Port du masque obligatoire en intérieur pour le personnel (droit commun en extérieur) Port du masque non obligatoire pour les élèves d'élémentaire Limitation des regroupements importants Rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves	Port du masque obligatoire en intérieur pour le personnel et les élèves d'élémentaire (droit commun en extérieur) Limitation du brassage par niveau obligatoire et distanciation d'au moins 2 mètres entre chaque groupe Conserver la stabilité des groupes et les mêmes enfants déjeunent tous les jours ensemble	Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour le personnel et les élèves d'élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe et distanciation d'au moins 2 mètres entre chaque groupe (école + restauration) Conserver la stabilité des groupes et les mêmes enfants déjeunent tous les jours ensemble	Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour le personnel et les élèves d'élémentaire Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe et distanciation d'au moins 2 mètres entre chaque groupe (école + restauration) Conserver la stabilité des groupes et les mêmes enfants déjeunent tous les jours ensemble
Transport scolaire	Port du masque obligatoire dans le bus pour le personnel et les élèves d'élémentaire	Port du masque obligatoire dans le bus pour le personnel et les élèves d'élémentaire	Port du masque obligatoire dans le bus pour le personnel et les élèves d'élémentaire	Port du masque obligatoire dans le bus pour le personnel et les élèves d'élémentaire
Activités physiques et sportives	Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	Fermeture de la classe dès le 1er cas	Fermeture de la classe dès le 1er cas	Fermeture de la classe dès le 1er cas	Fermeture de la classe dès le 1er cas



Restauration scolaire

80 % des élèves prennent leur repas à la cantine sur les deux sites des écoles Jules Verne et Léonard de Vinci...Environ 35 000 repas sont servis sur une année scolaire!

Transports scolaires

Le service est assuré par Chartres métropole. Il est gratuit pour les enfants de moins de six ans et payant (10€/an) pour les enfants de plus de six ans. Pour obtenir la « carte jeune » adressez-vous en mairie. Les circuits sont consultables sur le site de la commune : www.ville-lecoudray28.fr



Centre de loisirs et garderie



Le centre de loisirs fonctionne toute la journée du mercredi.

- Garderie du soir et du matin : 7h30 8h35, 16h45 18h30.
- Centre de loisirs du mercredi : 7h30 18h30, possibilité d'accueil le matin ou l'après-midi, sans repas.
- Les vacances, de la Toussaint, février, printemps et été: 7h30 18h30.

3-6 ans : Clément LE POULLEN, directeur (PEP 28) 02 37 28 32 77

Travaux effectués en 2021 dans les écoles Léonard de Vinci

- Pose d'un système de refroidissement des salles du restaurant scolaire et du dortoir de l'école maternelle.
- Installation d'un ensemble de visiophonie.
- Remplacement du portail, côté ancienne mairie.
- Changement du revêtement de sol de deux classes.
- Mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) de la bibliothèque de l'école élémentaire.
- Equipement en numérique de « classe mobile » (tablettes plus valise et PC) pour les élèves de l'élémentaire.
- **Prochainement :** changement des stores de deux classes à l'école Jules Verne.



Sécurité routière : tous responsables

La prudence au volant, sur un deux roues ou à pied implique vigilance, maîtrise de la vitesse et respect du Code de la route. Quelques règles élémentaires de convivialité et de respect de l'autre sont garantes de notre sécurité :

- porter attention aux autres usagers, en particulier aux enfants et personnes à mobilité réduite,
- ne pas se garer n'importe où (surtout sur les trottoirs et les passages protégés réservés aux piétons ainsi que sur la zone d'arrêt des cars et sur les emplacements «handicapé»),
- respecter les interdictions, les priorités et limitations de vitesse : 50 km/h ou 30 km/h...

Sécurité aux abords des écoles : faisons attention à nos enfants !

Force est de constater que l'afflux des voitures aux abords des écoles, en particulier des écoles maternelle et élémentaire Léonard de Vinci, induit une augmentation du risque d'accident. Malgré la vigilance de notre policière municipale, Pamela Lantenois et de Bruno Wysrkowski, agent de la surveillance de la voie publique, qui aident chaque jour parents et enfants à rejoindre l'école, le risque d'accident « zéro » n'existe pas !

L'aménagement du parking de la rue des Chaises a considérablement augmenté la capacité de stationnement, intensifiant le flux des véhicules. Les consignes données par les agents assurent la sécurité des enfants et de leurs accompagnants et facilite la circulation.

Assurer la sécurité des enfants à la sortie de l'école ne relève pas que de la responsabilité de la commune, c'est de la responsabilité de chacun : conducteurs de véhicules, piétons, parents, enfants...



Les écoles sont des lieux de citoyenneté, ne commettez pas d'incivilités, respectez le Code de la route, soyez exemplaires, vos enfants vous regardent!

Les écoles sont desservies par des parkings.
Une signalisation au sol et sur panneaux est là pour vous guider.



La rue des Chaises est en sens unique. Elle n'est pas accessible depuis le rond point de l'hôpital.

Le montant forfaitaire de l'amende pour circulation en sens interdit s'élève à 135 € et entraine le retrait de quatre points sur le permis.



Vaccination contre le Covid-19

Plus que jamais, se vacciner c'est se protéger et protéger les autres.

Le centre de vaccination de Chartres Métropole, à Chartrexpo, reste ouvert en octobre selon de nouveaux horaires :

de 13 h à 17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 17 h le mercredi.

Depuis le 1^{er} septembre, un certain nombre de personnes sont éligibles à une dose de rappel (en général une troisième dose).

Les populations ciblées devant recevoir cette dose de rappel :

- 6 mois après la dernière injection du schéma initial :
 - Les résidents des EHPAD et des USLD ;
 - Les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ;
 - Les personnes à très haut risque de forme grave ;
 - Les personnes atteintes de comorbidité(s);
 - Les personnes sévèrement immunodéprimées.



• Les personnes ayant reçu le vaccin Janssen.



Il est conseillé de prendre rendez-vous sur Doctolib où de nombreux créneaux sont disponibles, mais il est aussi possible de se présenter au centre de vaccination sans rendez-vous.

Centre de loisirs élémentaire

Cet été, les animateurs ont proposé aux enfants des activités autour du sport, des sciences et des activités manuelles :

 découverte du spikeball, tchoukball, volley ball, tir à l'arc, cross québécoise, zumba, yoga, speedminton, course d'orientation, parcours et jeux d'eau, géocaching,



• lampe à lave, création de mini jardin, mosaïque, métal repoussé.

Pour les vacances d'automne :

L'équipe d'animation n'est pas encore constituée et n'a donc pas pu se réunir pour déterminer le programme précis, mais les enfants auront le choix entre des activités sportives ou manuelles. L'équipe proposera également des grands jeux à thème, des sorties au bowling, au trampoline parc ou au théâtre.... Ceci reste à définir!

Contact

Alice GOUSSET directrice de l'ACM élémentaire / 06 28 02 22 41

Recensement militaire : 4^{ème} trimestre 2021

En Octobre

Les jeunes, nés au cours des mois juillet, août, septembre et octobre 2005 doivent se présenter à la mairie entre le 1er et le 29 octobre.

En novembre

Les jeunes, nés au cours des mois d'août, septembre, octobre et novembre 2005 doivent se présenter à la mairie entre le 2 et le 30 novembre.

En décembre

Les jeunes, nés au cours des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2005 doivent se présenter à la mairie entre le 1^{er} et le 31 décembre.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile.

Les jeunes ne peuvent pas être recensés avant leurs 16 ans.

Contact

Flora Gosse / 02 37 28 17 14

Les coups de cœur de la bibliothécaire



Le cerf aux neuf couleurs / Wang Yi — Hongfei Les Grandes Personnes

Sur ordre du roi, des hommes sont partis à la recherche d'un pied d'orpin rose pour guérir la reine. Piégés par une tempête de sable dans le désert, ils sont sauvés par un cerf blanc

tacheté de neuf couleurs, animal mythique d'une grande bonté. Conte de sagesse bouddhiste qui nous interpelle sur l'altruisme et la générosité. Un livre pour réfléchir, s'émerveiller et rêver. A partir de 8 ans.

Maia / Lucinda Riley — Charleston (Les sept sœurs ; 1)



A la mort de leur père, énigmatique milliardaire qui les a adoptées bébés aux quatre coins du monde, Maia d'Aplièse et ses sœurs se retrouvent à Atlantis, le château de leur enfance, sur les bords du lac Léman. Pour héritage, elles reçoivent chacune un mystérieux indice qui leur permettra peut-être de percer le secret de leurs origines. La piste de Maia la conduit dans un manoir en ruines à Rio de Janeiro. Premier tome

de la série « Les sept sœurs » que vous pouvez emprunter gratuitement à la bibliothèque.

Etat Civil

Naissances

25 juillet **Alice SANTOS** 2 goût Valentin LENAIN 10 août 16 goût

Nahel DORANGE Manel BENSITEL Mariages 17 ivillet Luka TREMBLAY Laura MORICE 17 juillet **Julien LEQUEC** Joanita KUSNAMAH 24 juillet Julien ROBILLARD Elise FOURRÉ 07 goût **Mohamed MAHDADI** Mariam ET TALII 28 août **James GUYOT Marie-Ange HOCHET** 28 août **Bonnie BRAULT Aurélien GUYON Christian LIEGEOIS** 3 septembre Marie-Esther de TINGUY **Antony LE MEUR** 4 septembre **Nathalie CHOUTEAUX** 4 septembre **Olivier REDLER Ange-Belise MUGISHA** 11 septembre François ALEXANDRE Patricia MARCEAU Décès 7 août Philippe HALLAY

Patricia GIRARDIN

Thérèse CONTÉ

Solange PLUMAS

Colette TAVARD

A RETENIR...

Merci de présenter votre carte de lecteur afin de vous enregistrer sur le nouveau logiciel.

A compter de janvier 2022

Accès à de nouveaux services numériques gratuits

Portail internet mediatheques.eurelien.fr: regroupe toutes les collections du réseau de la MDEL (Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir). Permet la réservation de documents de la bibliothèque du Coudray et de la MDEL.

16 goût

24 août

24 goût

28 août

Cinq plateformes numériques de lecture en ligne : plus de 1700 livres, écouter un livre audio, suivre des cours et ateliers, lire la presse en ligne et pour les seniors, assister à des conférences.

La bibliothèque municipale est ouverte les lundis, mercredis, vendredis de 16h00 à 18h45. Place de l'ancienne mairie 02 37 91 04 23 / lecoudray.bibliotheque@orange.fr

De Coudraie en Coudray

Page à détacher et conserver

Comme un goût de noisettes sauvages...

Essayez donc de vous imaginer, sur vos terres plantées d'innombrables noisetiers habités d'écureuils roux, des carnutes chevelus à la cueillette des « couldres » ou à l'abattage de rameaux de coudrier, ce bois, à la fois souple et robuste, pour leurs besoins domestiques et guerriers...Et vous reconnaîtrez ce parfum d'humus venu du fond des âges, ce goût de noisettes sauvages, rondes, lisses et tendrement brunes.

Imaginez encore, dans cette nature vierge et rude, ces hommes barbares mais religieux qui, s'ils cueillaient paisiblement le gui du chêne et les noisettes, s'inclinaient aussi devant le grand prêtre qui officiait au fond des bois arrosés par l'Eure, sacrifiaient aux dieux qui parlaient par les vents et les tempêtes et exigeaient que le sang coule en abondance sur les autels de pierre de la Beauce, notamment ceux de Morancez, Corancez et Ver-les-Chartres(...)

Article complet rédigé par Armande BINET – disponible sur le site www.ville-lecoudray28.fr

Le Coudray... et tous ses noms latins :

Coldretum ou Coldraium, Coldreium, Coudreium, Sanctus-Julianus de Codreio (Saint-Julien du Coudray) ou Condretum.



Toutes les sources indiquent que les variantes du mot « Coudray » ou « Couldray » ont la même origine, à savoir la coudraie : lieu planté de noisetiers.

Le Coudray devient une commune après la révolution

D'abord lieu-dit, Le Coudray devient une paroisse au XIIème siècle. Il acquiert sa dimension actuelle au XIVème siècle. On parle déjà de « Le Coudray » dans les registres des Comtes de Chartres au Xème. Du XIIème au XVème siècle « Le Coudray » dépend des Comtes de Chartres.

Au XV^{ème} siècle, on parle de mairie royale, placée sous la responsabilité des Officiers Royaux (religieux ou non) dépendant du duché d'Orléans et de Blois.

C'est seulement après la révolution que Le Coudray devient une commune comme les autres. Le Coudray n'a, a priori, jamais fait partie de la commune de Chartres.

Urbanisme

ZAC de la Butte Cordelle

La période de concertation pour la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Butte Cordelle s'est achevée.

Une délibération du Conseil Municipal présentant le bilan de cette concertation a été prise le 27 septembre. Ainsi l'étude d'impact a pu être adressée pour avis à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Travaux

Rue des Chaises

Pour la rentrée scolaire, le parking des écoles Léonard de Vinci, coté coulée verte, a été agrandi. Nous disposons maintenant de 31 emplacements contre 22 auparavant, éclairés et sécurisés, tant pour les enfants que pour les automobilistes. Prudence, un sens de circulation a été instauré.



Terrains de tennis

La rénovation des terrains de tennis extérieurs est terminée depuis le 1^{er} septembre et les cours sont désormais éclairés.

Rue de la Maladrerie

Début septembre, Chartres métropole, gestionnaire des voiries et espaces des zones d'activités, a entrepris des travaux (abaissement des trottoirs, marquage au sol) entre la rue Henri Macé et l'hôtel B&B afin de permettre le stationnement de onze véhicules.

Rue de l'Ancienne Mairie



Programme de remplacement des luminaires : les quartiers des Vallées et des Chariots sont concernés



Nouveaux luminaires

Chartres métropole, gestionnaire de l'éclairage public sur l'ensemble des communes de l'agglomération, procèdera à partir du mois d'octobre, avec l'accord de la commune, au remplacement de quatre-vingt-douze luminaires « boules » équipés de lampes sodium haute pression consommant chacun 100 wh.

Les nouveaux luminaires, identiques à ceux déjà installés sur la commune, équipés de lampes à Led, ne consommeront que 26,6 wh, soit moins 75 % et procureront un éclairement égal voir supérieur. Ils seront installés dans les quartiers des Vallées et des Chariots.

Nous économiserons de l'énergie et nous participons à préserver la nature en diminuant la pollution lumineuse par le rabat des flux lumineux vers le sol.

La Godasse coudrionne



La Godasse Coudrionne a organisé fin juin à Olivet (Loiret) sa dernière sortie de la saison. 25 participants ont randonné sur le « chemin des moulins » le long du Loiret et ont découvert d'anciens moulins à eau très bien restaurés. Après le piquenique, ils se sont dirigés vers la Pointe de Courpain, zone de confluence du Loiret et de la Loire. Tous les randonneurs étaient ravis de cette belle journée.



Les randonnées ont repris les mardi 7 et mercredi 8 septembre. Chaque mardi et mercredi après-midi, l'association propose un parcours de 6 à 8 km ou de 10 à 12 km.

Contact

Luc AIGLEHOUX 06 16 76 03 71 / lagodassecoudrionne28@gmail.com aiglehoux@orange.fr

ACDC



Comme en 2020, certaines « cylos » ont été annulées. En 2022, tous espèrent assister aux « cyclos » organisées par les clubs environnants et pouvoir proposer des événements.

Les horaires de rendez-vous évoluent selon les périodes de l'année :

- du 1er mai au 30 septembre : 8h (parcours un peu plus longs),
- du 1^{er} octobre au 31 octobre et du 1^{er} avril au 30 avril : 8h30.
- du 1er novembre au 31 mars : 9h.

Des parcours sont aussi organisés les jours fériés.

N'hésitez pas à rejoindre l'association, l'ambiance y est sympathique.

Contact

07 71 61 25 92 ou luc2ni@bbox.fr

Couleurs coudrionnes



Débutante en peinture artistique, Annick s'est inscrite aux « Couleurs coudrionnes » il y a deux ans. Guidée par le professeur et artiste Patrice

Aubry, elle a réalisé cette œuvre en mêlant à la fois création personnelle et reproduction d'une photo. Elle a pris un grand plaisir à voir petit à petit, sous les coups de pinceaux, les contrastes

se former pour rendre son bouquet vivant. C'est avec une grande satisfaction qu'elle a offert cette œuvre faite de ses mains à sa nièce pour son anniversaire.



Contact

Philippe RAMOLET/phramolet@gmail.com

L'A.P.E.

les enfants d'abord



L'association organise des événements en partenariat avec les écoles du Coudray (vente de goûters, et de chocolats lors des

fêtes, kermesse...). Tous les bénéfices servent à financer des sorties scolaires, des animations culturelles dans les écoles, ou sont utilisés pour l'achat de matériel lié à des projets, selon le choix des enseignants.

Prochaine manifestation prévue : le marché de Noël et bourse aux jouets, le dimanche 28 novembre 2021 (sous réserve de conditions sanitaires favorables). Pour réserver votre table, contactez l'association.

L'association est ouverte à toute personne, parent d'élèves ou non, qui souhaite offrir un peu de son temps pour aider. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe, l'inscription est gratuite! Vous serez sûr d'être informé des prochaines manifestations.

Contact

apelesenfantsdabord@hotmail.com/ www.facebook.com/APElesenfantsdabord28630

APC Danse

Les cours de danse proposés par l'Association APC Danse ont commencé le lundi 6 septembre à l'Espace Gérard Philipe.

Et si vous dansiez maintenant?

L'association APC vous propose

Pour les enfants

Des cours d'éveil ; de l'expression corporelle Modern Jazz

Pour jeunes et adultes Zumba

Danse de salon (TOUS niveaux)

Danse en ligne (tous niveaux)

RENSEIGNEMENTS AUPRES
DE ANNICK AU 06.33.56.89.57
DE AMANDINE AU 06.50.41.58.89
OU PAR MAIL
APC.LECOUDRAY@GMAIL.COM

3 SÉANCES DE DÉCOUVERTE GRATUITES EN SEPTEMBRE 2021 DÉBUT DES COURS LE 06 SEPT

RENDEZ VOUS ESPACE GÉRARD PHILIPPE, RUE DE LA VIEILLE ÉGLISE AU COUDRAY.



Comité des Fêtes



Compte tenu des conditions sanitaires, les membres du Comité des Fêtes ont décidé d'annuler le vide-greniers qui était prévu le

dimanche 19 septembre. A ce jour, la soirée du samedi 23 octobre est maintenue, sous réserve de l'évolution de la pandémie.

Agenda

OCTOBRE

Samedi 23 octobre - 21h : grande soirée dansante (repas et spectacle) organisée par le Comité des Fêtes, Espace Gérard Philipe.

NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre – 10h45 : rassemblement pour la cérémonie commémorative de la fin de la Grande Guerre de 14-18.

Dimanche 28 novembre : marché de Noël organisé par l'association APE Les enfants d'abord, Espace Gérard Philipe.

Forum des associations

Le forum des associations s'est déroulé le dimanche 5 septembre à l'Espace Gérard Philipe. Les personnes intéressées ont pu obtenir et s'inscrire aux activités proposées : culture, sport, musique, théâtre...





